



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / CE DOCUMENT CONTIENT
UNE EXIGENCE DE SECURITE

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division
des services professionnels en informatique
Les Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, 4ième
étage/Floor
Gatineau
Québec
K1A 0S5

| | |
|---|--|
| Title - Sujet IPS: 7 Workstreams / 7 Volets | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation T8086-172450/A | Amendment No. - N° modif. 018 |
| Client Reference No. - N° de référence du client T8086-172450 | Date 2019-05-13 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZM-626-34855 | |
| File No. - N° de dossier 626zm.T8086-172450 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-05-23 | Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Holden, Carole | Buyer Id - Id de l'acheteur 626zm |
| Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9217 () | FAX No. - N° de FAX () - |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

MODIFICATION N° 018

La présente modification vise à modifier la demande de propositions (DP) et à répondre aux questions des soumissionnaires.

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA DP :

MODIFICATION N° 1 :

À la page 1 de la DP, « L'invitation prend fin » :

Supprimer : 2019-05-22

Insérer : 2019-05-23

MODIFICATION N° 2 :

À la modification n° 017 de la demande de soumissions :

Supprimer :

Question n° 103 :

En ce qui concerne les CTC2, CTC3 et CTC4, veuillez confirmer qu'un contrat qui a été attribué en 2010, mais qui était en cours dans les sept dernières années, serait accepté à titre de référence étant donné que la stratégie d'atténuation des risques, le plan de gestion du contrat et le plan de gestion des talents ont été mis en œuvre et que les pratiques ont été appliquées pendant toute la durée du contrat. Sinon, pourriez-vous ainsi modifier les CTC2, CTC3, CTC4 : « a été mis(e) en œuvre dans le cadre de contrats de services professionnels en TI au cours des dix années précédant la date de clôture de la demande de soumissions ».

Réponse n° 103 : Votre demande a été prise en compte mais l'exigence demeure inchangée.

Insérer :

Question n° 103 :

En ce qui concerne les CTC2, CTC3 et CTC4, veuillez confirmer qu'un contrat qui a été attribué en 2010, mais qui était en cours dans les sept dernières années, serait accepté à titre de référence étant donné que la stratégie d'atténuation des risques, le plan de gestion du contrat et le plan de gestion des talents ont été mis en œuvre et que les pratiques ont été appliquées pendant toute la durée du contrat. Sinon, pourriez-vous ainsi modifier les CTC2, CTC3, CTC4 : « a été mis(e) en œuvre dans le cadre de contrats de services professionnels en TI au cours des dix années précédant la date de clôture de la demande de soumissions ».

Réponse n° 103 : Oui, un contrat qui a été attribué en 2010, mais qui était en cours dans les sept dernières années, sera accepté à titre de référence pour le CTC2, le CTC3 et le CTC4 pour tous les volets.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question n° 104 :

Nonobstant son refus, dans les réponses présentées dans la modification n° 14, de reporter la date de clôture de la présente invitation à soumissionner de plusieurs semaines par rapport à la date de clôture actuelle, l'État aurait-il l'obligation de reporter la date de clôture au vendredi 24 mai, soit de deux (2) jours seulement?

Étant donné que le 20 mai est un jour férié et que le travail à réaliser pour assurer le dernier contrôle de la qualité et la production des propositions, soit jusqu'à sept (7) propositions distinctes, s'échelonne sur plusieurs jours et qu'il sera ralenti par l'absence de personnel le lundi férié, nous estimons que les deux (2) jours supplémentaires de la semaine constituent une période non négligeable à demander à l'État.

Réponse n° 104 :

La date de clôture des soumissions a été prorogée par un jour. Voir la modification n° 1 de cette modification à la demande de soumissions.

Question n° 105 :

Nous souhaitons poser la question ci-après au responsable technique de Transports Canada: concernant la demande de propositions (DP) n° T8086-172450/A :

Critère CTO1, tous les volets :

Nous comprenons que Transports Canada (TC) souhaite remplacer plusieurs petits contrats par cet arrangement en matière d'approvisionnement OMNIBUS comportant sept (7) volets de travail afin d'atténuer les risques de travailler avec des fournisseurs qui ne peuvent fournir le volume de ressources nécessaires ou qui n'ont pas la structure et l'infrastructure opérationnelles internes pour appuyer une dotation sur demande pour répondre à ce volume.

Le libellé actuel du critère CTO1 est trop permissif, car il permet aux soumissionnaires de démontrer qu'ils possèdent l'expérience requise en citant en référence un nombre illimité de contrats (secteur privé ou public, à n'importe quel endroit) et les 2 000 jours facturables ne sont pas limités aux mêmes catégories exactes des SPICT que celles demandées dans la DP. Cela signifie qu'un entrepreneur qui détient un contrat de plus de 2 M\$ pour des services sans liens à ceux exigés dans la DP, mais qui comprend 120 jours facturables dans la catégorie de services demandée pourrait soumettre une proposition en réponse à la DP. Ainsi, l'État devra consacrer des heures supplémentaires à évaluer des réponses moins pertinentes.

Afin de s'assurer que TC ne reçoive pas des réponses de soumissionnaires non qualifiés pour répondre aux besoins, et de faciliter l'évaluation des réponses par l'État, nous demandons respectueusement que le critère CTO1 soit modifié pour exiger que le soumissionnaire prouve qu'il peut gérer un contrat de cette portée en citant en référence des contrats dont les travaux correspondent à ceux visés par la DP.

Ainsi, nous suggérons que le critère CTO1 soit modifié dans les sept (7) volets afin qu'on exige que le soumissionnaire démontre un (1) contrat des SPICT dans la région de la capitale nationale et que ce contrat doit comprendre 2 000 jours facturables dans la même catégorie exacte des SPICT que celle requise pour un volet.

Libellé proposé :

CTO1 : Expérience du soumissionnaire

En se fondant sur un contrat [des SPICT cité en référence pour des services dans la RCN](#), le soumissionnaire doit démontrer qu'il a déjà fourni des **services d'application** des sept années précédant la date de clôture de la demande de soumission, comme suit :

1. Le contrat cite en référence doit :
 - a) avoir été conclu avec un seul client;
 - b) avoir une valeur initiale minimale de 2 000 000 \$ CAN avant les taxes applicables, excluant les modifications;
 - c) avoir eu une période initiale minimale d'un an, excluant les modifications;
 - d) avoir été terminé au cours des sept (7) dernières années (à la date de clôture de la DP) ou être encore en cours;

e) avoir fourni les services d'un ou de plusieurs programmeurs/analystes (niveau 2 ou 3) **des SPICT**, où chaque ressource a cumulé au moins 120 jours facturables sur une période d'un an;

f) avoir fourni les services d'un ou de plusieurs testeurs (niveau 3) **des SPICT**, chaque ressource devant avoir cumulé au moins 120 jours facturables sur une période d'un an.

2. **Le contrat** cité en référence doit comprendre un total cumulatif d'au moins 2 000 jours facturables pour **les mêmes catégories de ressources des SPICT**, soit des programmeurs-analystes (niveau 2 ou 3) et des testeurs (niveau 3), sur une période de dépassant pas trois (3) ans.

3. Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants pour **le contrat cité en référence** :

a) le nom de l'organisme client;

b) le nom du projet pour lequel les services ont été offerts (le cas échéant);

c) le nom complet du client;

d) le titre, l'adresse électronique et le numéro de téléphone du client;

e) le numéro du contrat ou le numéro de référence;

f) les dates de début et de fin de la période initiale du contrat, excluant les modifications;

g) la valeur (avant les taxes applicables) de la période initiale du contrat, excluant les modifications;

h) les catégories et niveaux des ressources dans le cadre du contrat et une brève description des tâches;

i) le prénom et le nom de la ressource associée à la catégorie de ressources indiquée à l'Annexe A de cette demande de propositions;

j) le nombre total de jours facturables par ressource dans le cadre du contrat.

Réponse n° 105 : Votre demande a été prise en compte, mais l'exigence demeure inchangée.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS RESTENT LES MÊMES